

CMH et représentation des
patients, expérience acquise

Commission pour les Médicaments à Usage humain (CMH)

- **Rôle** : AVIS scientifique pour différents types de dossiers :
 - Mise sur le marché d'un médicament
 - Programmes médicaux d'urgence
 - Sur prescription vs En vente libre
 - Veiller à l'intérêt du patient : Benefit/Risk

CMH

- **Domaines d'expertise :**

- pharmacologie ;
- pharmacie hospitalière ;
- thérapies innovantes ;
- médecine interne ;
- médecine générale ;
- pédiatrie ;
- médicaments génomiques ou personnalisés ;
- soins de santé généraux.

CMH

- **membres :**

- Dieter DEFORCE, médicaments génomiques et personnalisés, médicaments biotechnologiques
- Yves HORSMANS, vice-président ; gastro-entérologie, hépatologie, tumeurs hépatobilio-pancréatiques
- Jean-Marie COLET, toxicologie préclinique et clinique
- Manon GILLET, pharmacie hospitalière
- Jutte VAN DER WERFF TEN BOSCH, hémato-oncologie pédiatrique et immunologie
- Isabel SPRIET, pharmacie hospitalière, pharmacocinétique antimicrobienne et pharmacodynamique
- Joeri AERTS, traitement immunothérapeutique du cancer et d'infections VIH
- Karel ALLEGAERT, pédiatrie, pharmacologie clinique, soins intensifs

CMH

- **membres :**

- Paul DECLERCK, qualité pharmaceutique, médicaments biotechnologiques, biosimilaires
- Patrice FORGET, anesthésiste, gestion des douleurs chroniques,
- Bert BRAVENBOER, médecine interne, endocrinologie et pharmacologie clinique
- Kristien DE PAEPE, pharmacienne, formes de dosage, formulation produit et excipients, communication patient
- Stéphanie BAUDUIN, médecine générale
- Isabelle Vande Broek, hématologie
- Gert MATTHIJS, génétique humaine, testing moléculaire et diagnostic
- Christian ROLFO, oncologie

CMH

- **Membre Copté :**

- An DE SUTTER, médecine générale, prescription de médicaments evidence-based dans les soins de première ligne

CMH et représentation des patients

- **membres de plein droit :**

- Sophie Ingels, Ligue des Usagers des Services de Santé (Luss)
- Anneleen Lintermans, Vlaams PatiëntenPlatform (VPP)
- Alain Bourda, Collège intermutualiste national (CIN)
- Martine Van Hecke, Test-Achats (TA)
- Els Soete, INAMI

- **organisations faîtières :**

- Membres bien formés, experts de terrain
- Portée plus large, plus représentatif
- Attention spéciale : « Quality of Life »

Sécurité

population de patients visée

LA LUSS

FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS DE PATIENTS ET DE PROCHES

La LUSS est la fédération francophone indépendante des associations de patients et de proches, et le porte-parole des usagers des services de santé. Plus de 90 associations sont impliquées.

Elle œuvre pour l'accès à des soins et services de santé de qualité pour tous et valorise la participation active des usagers aux politiques de santé.

3 DOMAINES D'ACTION

- Soutenir les associations de patients et de proches en tant qu'acteurs santé
- Informer et former les patients/proches
- Participer aux politiques de santé.

La LUSS est reconnue comme représentant officiel du point de vue des patients.



Vlaams Patiëntenplatform vzw

Quoi ?

- Organisation indépendante
- >110 organisations de patients
- Représentation du patient

But ?

- Soins de qualité et accessibles à tous
- Participation active des patients





Quoi ?

- représentants des 5 syndicats nationaux des fonds de maladie, de la CAAMi et de la CSS : **mutualités**
- pour tous les assurés sociaux belges
- loi fonds des maladies de 1990 :
 - assurance obligatoire soins de santé/indemnités
 - intervenir financièrement pour les frais de soins médicaux/prévention et indemnités incapacité de travail, et fournir de l'aide, des informations
 - aide pour la promotion du bien-être physique, psychique ou social

But des mutualités ?

- partenaire actif dans les soins de santé fédéraux, e.a. AFMPS
- fourniture d'informations aux membres/coaching santé des membres





- **Quoi ?**

- Organisation indépendante
- Représentation des consommateurs ; chaque consommateur = (de temps en temps) patient
- > 324.000 membres Test-Achats, > 200.000 spécifiquement pour Test Santé
- Également actif au niveau européen via BEUC

- **But ?**

- Informer le consommateur
- Défendre les intérêts des consommateurs, chercher des solutions à leurs problèmes, et les aider à faire valoir leurs droits, tels que le droit d'accès à l'information, le droit à la santé, ...

Représentants des patients

- Chacun avec son propre point de vue et en se renforçant mutuellement et de manière complémentaire !
- Chacun avec leur canal de communication interne et externe
- Bonne collaboration
- Au sein de l'AFMPS : également actif au sein du Comité consultatif et de la Plateforme patients

CMH

- Cadre réglementaire
 - Évaluation scientifique
 - « Patient » : accord gouvernemental 2014-2019 et plan stratégique AFMPS : donner une place centrale au patient
- ☐ plus de transparence, écouter les patients, meilleure communication**

CMH : faits

- Depuis le 29 avril 2016
- En général : avec 2 personnes présentes (2 mandats)
- Discussion high-level
- Analyse scientifique approfondie, couplée à « intérêt » patient

CMH : points positifs

- Des formations ont été données
- Expérience : positive, bien intégré dans le fonctionnement de la Commission, par ex. : avant le vote, on nous a d'abord demandé notre avis
- Bonne interaction avec les membres universitaires/experts internes
- Respect des autres membres de la commission
- Il est tenu compte de notre contribution
- Quelques dossiers importants : médicaments tératogènes (par ex. : valproate, mode de délivrance (général/dossier), marques ombrelles

CMH : obstacles

- Début : « On n'aime que ce qu'on connaît »/processus d'apprentissage : quel est notre rôle ? quand pouvons-nous intervenir ?...
- Fréquence élevée de réunion (hebdomadaire)/parfois peu de temps pour pouvoir examiner convenablement un certain dossier
- Limitation par cadre réglementaire
- Procédure de vote (uniquement voix consultative)
- Remboursement sélectif